



MAIRIE D'ORLÉAT

4 rue de Fougères
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02
Fax : 04 73 73 10 32

AR Prefecture

063-216302653-20240408-20240426-DE
Reçu le 15/04/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 13, Votants : 16

L'an deux mille vingt-quatre le huit avril, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 avril 2024.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Rémi CHABANAT Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Héloïse FERRIER a rejoint l'assemblée à partir de la délibération 2024/04/21 ;

Ont donné procuration :

Mme Nicole MARQUES à Jean-Louis ROUVIDANT
Mme Patricia LACHAMP à Laurent DOLCEMASCOLO

Absents :

Cindy FOUR, Richard PONCEPT, Sophie CARRE

Secrétaire de séance : Anthony BOURBONNAUX

DELIBERATION

**Délégation admission en non-valeur
N°2024/04/26**

Objet : Finances locales : Divers

- Vu la LOI N°2022-217 du 21 février 2022 et notamment l'article 173 qui permet aux assemblées de déléguer l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables de faible montant au maire en deçà d'un seuil fixé par décret
- Considérant la concertation avec les associations d'élus, le seuil de délégation a été fixé à 100€ pour les communes.

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il y aurait lieu de lui donner délégation pour la décision d'admission en non- valeur pour les créances inférieures ou égales à 100€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Donne délégation à Mme le Maire pour l'admission en non-valeur des créances inférieur ou égales à 100 €.

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 08 avril 2024

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

AR Prefecture

063-216302653-20240408-20240426-DE
Reçu le 15/04/2024